

La lettre du SE-Unsa du Bas-Rhin ➤ 31 mars 2014

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**. *L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge*

Zil : un groupe de travail sur les remplacements en ASH.

Tous les ZIL seront invités par l'IA à une réunion d'information sur un parcours de formation dans l'ASH, basé sur le volontariat. Cette **formation** aura pour but d'aider les collègues remplaçants à construire les premiers gestes professionnels spécifiques à l'ASH et de développer de nouvelles compétences.

Le SE-Unsa a soulevé la question de la reconnaissance et l'accompagnement des collègues qui rendent service et acceptent d'assurer des **remplacements dans la voie bilingue**.

[En savoir plus](#)

Temps partiel : surveillez I-prof !

Les autorisations de temps partiel devraient être enregistrées par les gestionnaires dans les bases ce qui permettra aux enseignants d'en prendre connaissance via IPROF au fur et à mesure de la saisie qui débutera la semaine prochaine.

- ➔ A partir du 31 mars, consultez I-prof, onglet «votre dossier », puis carrière/modalités de service

Postes adaptés : une pénurie qui s'aggrave

De rares collègues (une vingtaine pour les deux départements) rencontrant de sérieux problèmes de santé, pourront bénéficier de postes adaptés, dont l'objectif est un retour progressif à l'emploi ou une réorientation. Nos adhérents ont été contactés.

[En savoir plus](#)



Comment un PE peut-il intégrer le second degré ?

Vous êtes titulaire d'une licence et vous souhaitez intégrer un corps du second degré (Certifié, Professeur de Lycée Professionnel, Professeur d'E.P.S.) : deux procédures existent détachement et liste d'aptitude. Le SE-Unsa vous éclaire sur son [espace adhérent](#).

Carte scolaire : transmettez-nous vos chiffres avant le 9 avril !

Le CTSD reporté après les élections municipales, aura lieu le 9 avril.

Comme toujours, vous pourrez nous envoyer vos chiffres grâce au [questionnaire carte scolaire](#) afin que nous puissions vérifier les données de l'Administration et, le cas échéant, **défendre votre situation lors du CTSD**.

Mouvement 2014

- Nos [permanences « spécial mouvement »](#) pendant les vacances de printemps ;
- L'onglet [Mouvement 2014](#) de notre site vous guidera durant toutes les phases du mouvement ;
- Le **mouv'book**, répertoire des écoles classées par secteurs et circonscriptions, est à disposition de nos adhérents. [ICI](#)
- la circulaire « mouvement » de l'IA est en voie de finalisation.

Travailler... dans quelles conditions ?

Le congrès annuel du SE-Unsa 67 s'élargit à l'Unsa Education Alsace.
Harcèlement moral, burn-out, risques psychosociaux : comment les identifier, les prévenir ? [En savoir plus](#)

Mardi 13 mai à Ernolsheim-sur-Bruche.

Inscription jusqu'au 13 avril au 03 88 84 19 19 ou par mail 67@se-unsa.org



800000 enseignants et moi et moi et moi

L'Éducation Nationale, c'est plus de 800 000 enseignants. **Et vous dans tout cela ?**

Prenez le pouvoir sur votre métier, prenez la parole : **répondez à notre enquête** [ICI](#).

Découvrir notre colloque national [ici](#)



Retraite instit/PE : pour le droit à partir dès l'âge légal

Actuellement, les enseignants du 1er degré sont obligés de poursuivre leur carrière au-delà de l'âge légal puisqu'ils doivent obligatoirement partir en retraite un 31 août. Ce sont les seuls fonctionnaires, et même les seuls salariés, à devoir attendre parfois plus de 11 mois avant de partir en retraite. **C'est une discrimination pure et simple, qui ne peut perdurer.**

Avec le SE-Unsa, je demande que les enseignants du 1er degré soient traités comme les autres. Ils doivent avoir le droit de prendre leur retraite dès l'âge légal.

La pétition [ICI](#)

AGENDA :

Nos RIS sur les heures d'anim péda/formation à distance

SELESTAT 2 avril (site Wimpfeling) ; **DIEMERINGEN** 9 avril ; **RIS retraite le 14 mai à Strasbourg**. Voir les modalités et le courrier-type [ICI](#)

Nos stages, pour vous :

- **Enseigner en CLIS/ ULIS** le 16 mai à Illkirch. Les infos [ICI](#). Inscriptions avant le 16 avril.
- **Responsable mais préservé**, le 19 mai à Illkirch. [Plus d'infos](#). Inscriptions avant le 19 avril.

Pour que tous les enfants puissent partir en colo ou en classe verte ! Soutenez la JPA [ici](#)



Nouveaux adhérents : profitez de l'adhésion découverte !

C'est le moment d'adhérer au SE-Unsa, pour un montant de **80 €** : adhérer, avec le crédit d'impôt, ne revient qu'à **27,20€** pour l'année scolaire.
Montant pour les stagiaires et contractuels : 60 € (coût réel 20,40 €)

Formulaire d'adhésion découverte [ICI](#) et formulaire de prélèvement automatique [ICI](#)
Adhésion en ligne [ICI](#)

*Nos adhérents peuvent bénéficier d'un **comité d'entreprise** [ICI](#)*

**Notre [site internet](#) est [ICI](#)
Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)**

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.